

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 21 AOUT 1919

G.-E. DION, Administrateur

Le Chemin de fer Témiscouata gagne son point

Devant la Commission des Chemins de Fer Dorénavant, 4 cents le mille

La Cie du Chemin de Fer Témiscouata s'étant adressée à la Commission des Chemins de Fer, dont la juridiction s'étend au contrôle et à la révision des taux, afin d'obtenir le droit de majorer ses taux de passage, a vu sa demande confirmée par un jugement favorable qui l'autorise à charger dorénavant quatre sous par mille à ses passagers de première classe. La cause fut entendue le 10 juillet à la sal-

le municipale où siégea la Commission, et le jugement fut rendu le 30 juillet. Outre qu'il autorise le taux de 4 sous par mille, ce jugement abolit définitivement les taux de deuxième classe. La Compagnie du Témiscouata sera de ce fait, en mesure d'assurer à tous les voyageurs qu'elle transporte un service de première classe. Le nouveau tarif entrera en vigueur vers la fin d'août.

lère causerie sur les affaires municipales

M. le rédacteur,
Avant de commencer ma série de causeries sur les affaires municipales d'Edmundston, j'aime à vous dire, et vous prie de croire, qu'il n'est aucunement dans mes intentions d'entreprendre, par la voie de votre journal, une polémique à n'en plus finir avec, quiconque pourrait croire que ses intérêts personnels auront peut-être à souffrir de ces causeries faites dans l'intérêt public.

Le seul but de ces causeries, est d'instruire les citoyens sur les affaires qui se transigent au conseil de ville, sur la manière dont on dépense l'argent du public et finir les citoyens au courant des travaux qui s'exécutent tous les jours dans l'enceinte de la ville.

De cette manière chaque citoyen pourra sans se déranger de chez lui, s'intéresser aux affaires municipales, lesquelles jusqu'à présent ont été "lettres mortes" pour la grande majorité.

La salle du Conseil pouvant à peine contenir une dizaine de personnes, il n'est que juste et raisonnable que ceux qui n'ont pas le privilège d'assister aux assemblées de nos échevins puissent au lendemain de ces réunions se rendre compte de la tâche accomplie par les représentants de leurs intérêts. De cette manière on apprendra que tel ou tel échevin est un "débatteur" hors ligne et qu'à chaque fois que les intérêts de son quartier sont en jeu il est debout prêt à les défendre ponce par ponce, on apprendra que tel autre échevin est là pour dire "oui" quand son voisin de gauche dit oui, ou pour dire, "non" lorsque son voisin de droite dit non, qu'un autre n'a pas ouvert la bouche depuis qu'il est là, enfin nous

prendrons connaissance des propositions et amendements et le résultat du vote. Quelquefois ce sera triste, nous nous contenterons de le déplorer tout en en donnant les causes à nos lecteurs, d'un autre côté lorsque nos échevins se permettraient de nous servir un "vaudeville" en règle, nous promettons à nos lecteurs de leur en faire part afin que l'hilarité soit générale.

Au revoir et merci,
DON JOSÉ.

Une Aubaine

Il a été décidé par notre compagnie de vendre 15 parts à partir du 16 août. Tous ceux qui voudraient prendre avantage de cette chance de faire de l'argent n'ont que 30 jours pour les acheter. La compagnie a maintenant deux inventions de valeur à son crédit, une pour appareil de vues animées et l'autre déjà connue un moteur à air. Pour plus d'informations veuillez vous adresser à M. J. E. Bard, Edmundston, N. B., qui vous donnera toutes les explications que vous désirerez savoir au sujet de la Compagnie. GOSSELIN AIR MOTOR CO. LIMITED.

A VENDRE

Un engin d'auto Ford préparé en partie pour engin stationnaire complète avec roulements et réservoir à l'eau de 8 gallons. Aussi des parties de Ford toutes en bonne condition. S'adresser à J. B. BERNIE, 33 3/4 p. Baker Brook, N. B.

A VENDRE

Une belle jument âgée de 4 ans et demi, de couleur brune. S'adresser à FRANK LYNOH, Edmundston, N. B. 33 4 p. La MUTUAL LIFE OF CANADA n'a pas de supérieure en paiement de dividendes aux assurés.

Histoire pour les meres

par René BAZIN
Ce soir-là, le souper fini, la mère Leroy dit comme chaque soir : —Allons mes enfants, faisons la prière. Quatre paires de sabots claquent sur le carreau. La mère Leroy traversant la chambre s'agenouilla à une petite distance de la fenêtre, c'était l'endroit accoutumé.—Marie, sa fille, s'agenouillait près d'elle, à gauche ; puis Etienne, l'aîné, bientôt un jeune homme ; puis Jacques, puis Lucien, ses trois garçons. Ils étaient en ligne par rang d'âge et de taille.—Au moment où elle levait la main droite pour commencer le signe de la croix, la mère se détourna et demanda : —Etienne ! L'enfant était debout près du poêle. Il ne bougea pas. —Etienne ? Mais le petit secoua la tête et n'obéit pas. Elle s'aperçut qu'il était pâle comme le plâtre des murs et elle s'arrêta, toute saisie. —Fais ta prière sans moi, dit-il. Je ne peux plus la faire. —Es-tu malade, mon Etienne ? Est-ce pour cela que tu es si blanc ? Après une minute de silence, le petit dit : —Je sais bien que je vais te faire de la peine... Il faut bien pourtant que j'arrive à te le dire... Je ne crois plus comme toi, maman... —Qu'est-ce que tu ne crois plus, mon petit ?... Mais ce n'est pas possible... Est-ce que tu ne crois plus au bon Dieu ? Les lèvres de treize ans murmuraient : Non. Une plainte seule lui répondit. La mère Leroy, qui avait supporté sans faiblir tant d'épreuves, se sentit défaillir devant celle-là. Elle s'appuya au dossier d'une chaise qui était près d'elle et ferma ses paupières rouges qui se gonflèrent tout à coup. Sans doute, elle disait tous les jours à chacun de ses quatre enfants : "Je n'ai pas d'enfant plus cher que toi." Mais on peut supposer sans crainte de se tromper qu'elle était plus fière d'Etienne que des autres. Il était l'aîné : Elle pensait qu'il comprenait mieux en grandissant, toute la peine que s'était donnée la mère Leroy pour élever la famille, et puis, dans douze jours, pas un de plus, il atteignait ses treize ans, il quittait l'école et entrerait à la fabrique comme rattaché de fil. Tout le monde en parlait dans la maison. Devant la douleur de la mère, Etienne demeurait courbé, la tête pressée contre le bonnet blanc et contre les tempes où le sang battait violemment. Alors, à voix basse, sanglotant tous deux, ils échangeaient des mots rapides. —Faut pas tant pleurer, maman. —Oh ! si. —Il y a longtemps que je voulais vous le dire, plus d'un mois. —Qui donc t'a donné ces idées-là, mon petit ? —Bien des choses. —Et encore ? —Des amis, des apprentis. —Et encore mon Etienne ? —Des journaux. —Et encore ? —Des livres que j'ai lus en revenant de l'école, le soir et le dimanche. —Ici ? —Oui, et ailleurs. C'est que, vois-tu, maman, nous ne sommes plus de ton temps, nous autres. Toi et mon père, vous ne lisez guère, vous êtes comme dans le passé... Nous c'est la science que nous croyons...

—La mère Leroy n'était point savante. Elle aurait pu dire seulement en faveur de sa foi : c'est elle qui m'a faite ce que je suis, moi que tu aimes. Elle caressa l'enfant, elle dit : —J'aurais tant de douleur si tu ne voulais pas. Puis elle s'écarta doucement et demanda à demi-voix : —viens prendre ta place, Etienne, agenouille-toi. Mais le petit se redressa nerveusement : —Non vous ne m'aurez plus avec vous. Alors la mère se laissa tomber à genoux près de Marie en demandant : —Récite les prières Marie, moi je ne peux plus. Elle se mit à pleurer tout haut, la tête dans ses deux mains, tant que dura la prière, et même long temps après. C'était la mère qui pleurait, soucieuse d'une âme en péril. Le lendemain, à la première heure, elle attendit un peu, espérant qu'Etienne se déciderait à venir, et de même, le surlendemain. Mais l'enfant demeura près du poêle. Et la peine dont il se savait la cause ne parut plus l'émouvoir. Le quatrième jour, la mère n'attendit plus. Elle commença tout de suite la prière. Seulement, quand les enfants se furent relevés, elle resta à genoux sur le carreau. Une minute, deux minutes, cinq minutes, ils la virent inclinée, son vieux châle de laine gris secoué par des sanglots qu'on n'entendait pas, son bonnet faisant une sorte d'aurole dans l'ombre du dehors qui tombait par les vitres. Elle faisait la prière d'Etienne. RENE BAZIN.

Moyens de hater la maturité du maïs

Le maïs est l'une des plantes fourragères les plus importantes dans l'Est du Canada. On le cultive pour le grain et pour l'ensilage. Dans les deux cas le facteur principal est la maturité — il faut d'une part que le grain mûrisse suffisamment pour pouvoir germer l'année suivante, et de l'autre, qu'il soit assez avancé pour fournir la meilleure qualité d'ensilage. Il s'ensuit naturellement que tout système qui doit hâter la maturité du maïs, ne serait-ce que de quelques jours, rendrait de grands services aux cultivateurs canadiens. On a prétendu que l'application d'engrais phosphatés permettrait d'obtenir ce résultat. L'auteur se propose de rassembler dans cet article sommaire les preuves sur lesquelles cette prétention s'appuie, et met en relief le problème à la solution duquel il convient de travailler, plutôt que d'essayer de tirer des arguments concluants des maigres données qui existent sur ce point. Malheureusement la plupart des rapports publiés qui traitent de l'effet des phosphates sur la végétation des plantes s'appliquent à d'autres récoltes que le maïs. L'une de nos meilleures autorités sur cette question est évidemment le docteur E. J. Russell, directeur de la station expérimentale de Rothamsted, Angleterre. Dans son livre intitulé ((Conditions du sol et végétation des plantes)) après avoir démontré d'une façon générale que les phosphates sont spécialement utiles en stimulant le développement des racines, le docteur Russell fait la déclaration précise que voici : ((Plus tard dans la vie de la plante, les phosphates stimulent le procédé de maturation produisant ainsi que le même effet le manque d'eau, mais d'une manière moins efficace. C'est pour cela qu'on les applique aux céréales

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00
Actif total, au delà de \$31,690,000.00
95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :
F. H. Bourgoïn, gérant local.

Royal Stores

REGARDEZ NOS VITRINES

Pour une Grande Vente SPECIALE de SAMEDI

Royal Stores

(The people store) M. Wagner, Manager.

dans quelques-uns des districts de l'Angleterre, pour avancer la moisson de quelques jours et amoindrir ainsi le risque de perte en cas de mauvaise température. On peut, de la même façon, reculer la limite pour certaines récoltes. Les effets exercés sur la maturation se voient dans une parcelle d'orge à Rothamsted ; les récoltes qui ont reçu des phosphates sont d'une couleur jaune d'or tandis que les autres sont encore vertes.) Tout ce que l'on peut dire sans forme de commentaire sur les déclarations qui précèdent, c'est qu'elles font très bien ressortir les avantages qu'il peut y avoir d'employer ce type d'engrais pour la récolte du maïs au Canada. Il est possible qu'à l'avenir les engrais chimiques puissent être employés avantageusement pour la

récolte du maïs au Canada, comme ils le sont pour les récoltes de grain en Angleterre.

Il n'existe pas, autant que je sache de données précises sur cette question pour le continent américain, mais il serait inexact de dire que l'on ignorait que les phosphates puissent avancer la maturité du maïs. Les déclarations suivantes émanant de grands investigateurs américains jettent quelque lumière sur cette question.

Le professeur L. H. Smith, chef du service d'agronomie du comté de l'Illinois, dit : "C'est un fait d'observation commune sur cette station que le maïs, poussant sur une terre qui a reçu du phosphate mûrit plus vite que celui qui pousse sur une terre voisine, non traitée"

(Suite à la quatrième page)